



Parti socialiste : le moment social-démocrate ?

**Débat avec M. Pierre Moscovici, député et Vice-Président du Parlement européen
Ancien Ministre délégué chargé des Affaires européennes
Membre du Bureau national du Parti socialiste, en charge des questions internationales**

Jeudi 2 novembre 2006

Note de problématique rédigée par Lucie Muniesa et David Vaillant

A l'aube de l'année 2002, le Parti socialiste entamait sa campagne présidentielle avec un certain optimisme : la croissance soutenue pendant près de quatre ans et le recul du chômage fournissaient les bases d'un bilan honorable. Le parti semblait presque assagi, les leaders des principaux courants s'étant progressivement intégrés dans l'équipe menée par Lionel Jospin. Enfin, l'exercice du pouvoir avait conféré au Premier ministre une stature lui permettant d'envisager sereinement le face-à-face avec un Président qu'il avait appris à connaître. L'élimination de Lionel Jospin au soir du 21 avril n'en eut que plus de retentissement.

Il est « des défaites qui assassinent, d'autres qui réveillent »¹. La rudesse de celle-ci autorisait une refondation idéologique du PS et un bilan critique tant des années Mitterrand – partiellement effectué au titre du « droit d'inventaire » – que du mandat de Lionel Jospin. La principale formation de la gauche française sut se rapprocher de son électorat et mettre à profit les difficultés des gouvernements Raffarin et Villepin. Les victoires aux élections européennes et surtout régionales ont conforté le PS dans cette stratégie de reconquête, en asseyant sa légitimité de parti d'opposition et en lui fournissant un terrain d'expérimentation pour son programme présidentiel.

Restent toutefois, pour le PS, des obstacles à franchir s'il veut aborder la campagne dans les meilleures conditions :

- Le premier se présente aujourd'hui avec la force de l'évidence : le nombre de candidats. Le PS doit se livrer, en mois d'un an, au délicat exercice du choix, puis du rassemblement ;
- Un deuxième obstacle est lié à la nécessité de susciter, dès le premier tour du scrutin, un vote « utile » et de préparer, pour le second, le ralliement sous sa bannière de toutes les forces de gauche ;
- Le troisième réside dans le bilan inachevé des expériences passées : si la figure de Lionel Jospin est, de fait, moins présente, la filiation mitterrandienne est clairement revendiquée par

¹ A. de Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*.

au moins l'un des trois candidats. Surtout, le Parti socialiste reste comme interdit devant la question européenne, qui l'a mis en porte-à-faux vis-à-vis d'une partie de son électorat, notamment jeune.

Ces trois incertitudes rendent plus visibles les compromis – nécessaires à tout programme présidentiel – que recèle celui du PS, intitulé « Réussir ensemble le changement ». Ce programme doit par conséquent être précisé, et ses propositions hiérarchisées ; c'est là l'objet des débats entre Laurent Fabius, Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn. Cet exercice a conduit les trois candidats à la candidature à afficher plus clairement leurs différences. Dominique Strauss-Kahn s'est, à cette occasion, clairement positionné comme le candidat de la social-démocratie.

Quelle inflexion les représentants de cette social-démocratie entendent-ils donner au projet socialiste ? Plus spécifiquement, comment leur engagement européen peut-il se manifester au lendemain du « non » au référendum ? Quelle est, aujourd'hui, la place du mouvement social-démocrate en France et à gauche ?

I. D'un programme de campagne à un programme de gouvernement²

A. *La croissance : entre héritage keynésien et réforme des structures*

1. Le projet socialiste fait de la stimulation de la croissance par l'investissement productif et par la consommation le premier axe de sa politique économique³, en cohérence avec la tradition keynésienne, ainsi qu'avec l'objectif de redistribution horizontale des richesses.

2. Le PS prend ensuite un engagement ferme en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette politique est essentiellement présentée sous l'axe des moyens : porter en 5 ans les dépenses par étudiant au niveau des autres pays de l'OCDE, augmenter les dépenses de recherche de 10 % par an.

3. Enfin, la croissance française passe par l'affirmation du soutien aux services publics : directive cadre européenne sur les services d'intérêt général, développement de services publics unifiés, contrôle intégralement public d'EDF et mise en place d'un pôle financier public autour de la CDC.

Comment cette politique, comportant un important volet de stimulation budgétaire, peut-elle être envisagée dans le cadre des engagements européens de la France ? Quelles modifications apporter aux structures, qu'elles soient éducatives, de recherche, ou de marché ? Comment réformer les services publics pour qu'ils participent réellement à la croissance ?

B. *L'objectif de plein emploi et le refus de la précarité*

1. Afin de combattre le chômage et la précarisation durable de catégories entières de la population, le programme du PS propose tout d'abord de renouer avec une politique initiée sous le gouvernement Jospin, par une réactivation des emplois-jeunes et une négociation sur l'extension des 35 heures.

2. L'objectif d'instaurer une véritable « sécurité professionnelle » imposerait, quant à lui, d'unifier le service de l'emploi, et de mieux encadrer le recours aux stagiaires. Le contrat « Entrée dans la vie active » ouvrirait de nouvelles perspectives d'emploi aux jeunes⁴.

² En raison de l'ampleur du programme du Parti socialiste, certains thèmes ont plus particulièrement été choisis, ce qui n'empêche nullement que d'autres soient abordés dans le cadre de la conférence.

³ Ainsi sont prévus :

- Une politique industrielle, la participation publique au capital des jeunes entreprises innovantes, une modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction de la répartition des profits entre dividendes et réinvestissement ;
- Une Conférence nationale tripartite annuelle, notamment sur les salaires, une augmentation du SMIC à 1 500 € au plus vite, une augmentation des traitements de la fonction publique, et des mesures fiscales redistributives (fusion CSG et IR, révision des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, suppression du bouclier fiscal et des réductions d'impôt accordées en 2002).

A nouveau, le débat sur la modification des structures du marché du travail semble n'être qu'effleuré. Comment concilier la sécurisation des parcours professionnels et l'attachement à « l'emploi », voire aux statuts ? Comment limiter la précarité des jeunes, lorsque celle-ci semble liée au dualisme du marché du travail ?

Enfin, comment réconcilier les français, notamment les plus jeunes, avec l'entreprise ? Le programme du PS ne fait-il pas preuve de trop de méfiance à l'égard du monde de l'entreprise ?

C. Quelle égalité ?

1. Le Parti socialiste affirme que « la lutte pour la Justice sociale doit [...] être la pierre angulaire de nos actions ».

2. A ce titre, une évolution se dessine dans ce projet, dans lequel la lutte contre l'inégalité des chances semble progresser, à côté de la lutte pour l'égalité des conditions : topique est la place accordée au « partage du savoir », premier facteur de cette inégalité des chances. L'affirmation du droit au logement pour tous, si elle doit être précisée, apparaît comme un autre axe majeur de cette politique.

Les sociaux-démocrates peuvent être porteurs d'un nouveau cadre d'analyse des inégalités : inégalités des chances ou des conditions, inégalités efficaces ou inefficaces. Cette évolution est-elle aujourd'hui assumée, y compris dans les arbitrages budgétaires qu'elle implique ?

3. L'égalité est, par ailleurs, vue sous l'angle d'une solidarité accrue : entre Français (réforme de l'assurance maladie, lutte contre la pauvreté), entre territoires (accentuation des mécanismes de péréquation, plan de renaissance urbaine), entre générations.

Sur cette dernière question, particulièrement sensible dans l'opinion, le programme ne propose que des éléments de négociation : le droit à la retraite à 60 ans, un niveau minimal de pension équivalent au SMIC, une modification des conditions d'évaluation du taux de remplacement, la prise en compte du travail pénible, le financement des régimes spéciaux.

Alors que Dominique Strauss-Kahn s'engage sur la défense des jeunes générations, quels axes donner à une réforme des retraites afin que celle-ci soit pérenne et respecte une certaine équité intergénérationnelle ?

4. Enfin, l'égalité est vue comme égalité devant la sécurité. Le PS dresse un bilan critique de l'action des gouvernements Raffarin et Villepin, et propose une alliance de fermeté et de lutte contre les causes profondes de l'insécurité.

En quoi cette politique se démarque-t-elle de celle qu'a menée la gauche lorsqu'elle était au pouvoir ?

D. « Refonder la République »

La refondation morale, politique et sociale de la République est l'un des quatre piliers du programme socialiste. D'un point de vue institutionnel, elle se décline sur trois objectifs.

1. Le PS souhaite instaurer une nouvelle République, plus parlementaire. Notamment, le Président pourrait y être destitué par l'Assemblée nationale, mais uniquement en cas de « manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ». Le Premier ministre y serait lié

⁴ « “Pour les jeunes, nous lancerons le programme d'entrée dans la vie active (EVA). Il reposera sur une allocation d'autonomie dans le cadre d'un parcours de formation et de recherche d'emploi. Chaque jeune bénéficiera d'un suivi individualisé pour accéder à une première expérience professionnelle.”

Le nombre de chômeurs de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE est passé de 588 000, en juin 1997, à 388 000, en juin 2002, et atteint 415 000 aujourd'hui. Plus de 10 000 étudiants sortent de l'université chaque année sans même un Deug en poche... Les jeunes sont confrontés au chômage, mais aussi à une forte précarité, car ce sont eux qui supportent les formules les plus précaires d'emplois.

EVA, c'est un pacte de confiance avec les jeunes : faire en sorte que chacun puisse avoir une formation suffisante pour gagner correctement sa vie, fonder un foyer, avoir confiance en l'avenir... » (Source : site du PS).

par un « contrat de majorité ». Elle serait le lieu d'une démocratie plus directe, notamment par le développement des lois d'initiative citoyenne et la comptabilisation séparée des votes blancs.

Cela suffit-il à faire du Président un « acteur », et non plus un « arbitre »⁵, ou faut-il envisager, à terme, un régime plus clairement présidentiel ? Comment, et jusqu'où, cette démocratie doit-elle être « participative », et permettre une intervention directe des citoyens dans le jeu institutionnel ?

2. Le programme du Parti socialiste propose également de passer à un nouvel âge de la décentralisation, par une limitation des mandats exécutifs, dans le temps, à trois, un regroupement des élections locales, le même jour, et une autonomie financière affirmée des collectivités locales.

Quel doit-être le rôle de chacun des échelons locaux dans cette organisation ?

3. Enfin, c'est une nouvelle démocratie sociale que propose le PS, fondée sur un rôle actif des partenaires sociaux dans la détermination des conditions de travail, d'emploi et de rémunération.

Quelles mutations le syndicalisme (salarié et patronal) doit-il connaître pour permettre l'émergence d'une culture de dialogue social ? L'idée d'une syndicalisation obligatoire doit-elle être examinée ?

II. De l'échec du référendum à la relance de la construction européenne

1. Même si l'Europe sera vraisemblablement un thème de campagne délicat après le choc du « non » français au traité constitutionnel, en particulier pour le PS sorti divisé et affaibli à gauche après l'échec du référendum, l'avenir du projet européen et l'urgence de relancer la construction européenne à travers des propositions qui pourront recueillir l'adhésion de nos partenaires constituent des enjeux majeurs pour notre pays.

2. Pour autant, le projet européen du PS reste très général, voire ambigu par exemple sur les questions du degré souhaitable d'intégration européenne ou de l'élargissement et des frontières de l'Europe, et ses propositions pour relancer la construction européenne sont relativement peu novatrices (cf. détail en Annexe II) :

- La suprématie du « social » et la priorité du plein emploi, comme moteurs du projet européen, sont affirmées avec la volonté de mettre en œuvre un traité social et des critères de convergence sociale ;
- Sur le plan économique, le projet prône le renforcement des volets budgétaires et fiscaux de la politique économique européenne avec une augmentation des dépenses de recherche et d'innovation, le développement des infrastructures de transport respectueuses de l'environnement, la mise en œuvre d'une politique industrielle européenne et une meilleure harmonisation fiscale ;
- Sur le plan des institutions, un nouveau traité constitutionnel strictement institutionnel serait proposé ;
- Concernant la place de l'Europe à l'échelle internationale, il est question de mieux protéger l'Europe face à la concurrence mondiale.

3. Plusieurs questions méritent donc d'être posées afin d'apprécier le positionnement du PS pour relancer la construction européenne et d'éclaircir la teneur de son projet européen.

Tout d'abord, l'Europe est-elle, aujourd'hui, une priorité pour le Parti socialiste ? Comment donner à la France, et au Parti socialiste, un rôle moteur dans la relance du projet européen ?

Sur un plan politique et institutionnel, comment rapprocher l'Europe des citoyens européens ? Concrètement, quelles institutions mettre en place pour une Europe aux frontières élargies ?

⁵ Profession de foi de Dominique Strauss-Kahn dans l'Hebdo des socialistes du 14 octobre 2006, <http://hebdo.parti-socialiste.fr/2006/10/11/134/>.

Comment promouvoir une Europe sociale ? Une politique de l'emploi européenne est-elle souhaitable, et possible ?

Ne doit-on pas renforcer encore le degré d'intégration économique et promouvoir une meilleure coordination des politiques communes par exemple dans le domaine énergétique ?

Enfin, quels seraient les chantiers prioritaires d'un gouvernement français socialiste lors de la présidence de l'UE que la France va assurer en 2008 ?

III. Du socialisme à la social-démocratie

A. *Le parti de la conciliation*

1. La social-démocratie européenne s'est constituée progressivement à partir du XIX^{ème} siècle, sur deux fondements principaux : l'exigence de suffrage universel et la critique du capitalisme et de ses injustices⁶. Ce dernier élément l'a conduit, en Europe continentale, à s'incarner dans des partis marxistes.

2. La révolution soviétique amène la social-démocratie, encouragée par les lois sociales adoptées en Europe à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècles, à accepter explicitement la démocratie pluraliste.

La participation, après la Première guerre mondiale, à des gouvernements de coalition, la crise des années 1930 et la montée du fascisme et du nazisme constituèrent autant de difficultés pour les sociaux-démocrates, et de révélateurs de certaines de leurs contradictions.

3. Les Trente glorieuses sont souvent considérées comme l'âge d'or de la social-démocratie. Les idées de Keynes permettent de sortir de l'alternative entre capitalisme sauvage et appropriation sociale des moyens de production. Elles se traduisent, concrètement, par des politiques budgétaires et monétaires contra-cycliques, une redistribution salariale et une protection sociale accrues, un syndicalisme relativement puissant et une présence plus ou moins marquée de l'Etat dans l'économie.

Outre sa dimension strictement économique, la social-démocratie se définit progressivement comme un mode de régulation et de gouvernance fondée sur la négociation et le compromis.

De conciliation entre critique du capitalisme et adhésion à la démocratie, la social-démocratie apparaît alors comme un mode de conciliation entre marché et revendications sociales d'une part, entre unité et reconnaissance des intérêts constitués de l'autre.

4. Ce paradigme a été mis à mal, depuis les années 1970. Tout d'abord par une « crise » devenue durable ; ensuite par la remise en question des politiques keynésiennes traditionnelles, que leur coût budgétaire et leur efficacité débattue en économie ouverte ont partiellement décrédibilisées. Au-delà, ce sont les transformations sociologiques qui bousculent l'équilibre social-démocrate : recul de la classe ouvrière, individualisation des parcours, émiettement du travail et fragilisation des carrières.

De fait, alors qu'entre 1997 et 1998, l'Union européenne a compté onze gouvernements sociaux-démocrates, travaillistes et socialistes sur quinze, la social-démocratie n'est pas encore sortie d'une phase de redéfinition de son socle idéologique et institutionnel.

Quels sont les fondements de la social-démocratie prônée aujourd'hui, notamment, par Dominique Strauss-Kahn ?

⁶ Cette partie historique s'appuie notamment sur un article d'Alain Bergounioux, « Social-démocratie : histoire d'une idée politique », Le Monde, 26 mai 2002.

B. La social-démocratie au Parti socialiste

1. La déclaration de principe du Parti socialiste rappelle que le PS « met le réformisme au service des espérances révolutionnaires » et s'inscrit « dans la démarche historique du socialisme démocratique »⁷. S'il reconnaît explicitement le rôle du marché, le PS conserve ainsi un horizon révolutionnaire, même lointain.

Cette ambiguïté s'exprime également dans les rapports souvent heurtés que les militants et dirigeants socialistes entretiennent avec le libéralisme, parfois utilisé comme un repoussoir, alors que les gouvernements socialistes ont, de fait, accordé une place grandissante aux mécanismes de marché dans l'économie.

2. On assiste ainsi à un mouvement paradoxal : alors que la pratique gouvernementale des socialistes semble nettement inspirée par les principes sociaux-démocrates, le terme est resté, jusqu'à il y peu, emprunt d'une connotation presque négative.

En cela, le positionnement social-démocrate assumé du candidat Strauss-Kahn constitue une évolution intéressante. Le Parti socialiste est-il prêt à une telle mutation ?

⁷ <http://www.parti-socialiste.fr/tiki-index.php?page=declarationprincipe>.

Annexe I : biographie résumée de M. Pierre Moscovici
Extraite de <http://moscovici.typepad.fr/about.html>

Fonctions actuelles

- Depuis juin 2004, Pierre Moscovici est Vice-président du Parlement européen et député européen (il a été élu dans la circonscription Grand Est). Il est membre titulaire de la Commission des Affaires étrangères, membre suppléant de la Commission des Affaires Constitutionnelles et membre titulaire de la délégation interparlementaire Etats-Unis.
- Il est membre du Bureau du Parlement européen, où il est notamment responsable de la COSAC (Comité des Organismes spécialisés dans les Affaires Communautaires) où il assure la coprésidence du groupe de travail sur le statut des députés.
- Il est conseiller municipal de Montbéliard, dans le Doubs.
- Il occupe, au sein du Parti Socialiste, les fonctions de Secrétaire national aux relations internationales.
- Il est professeur associé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po).
- Il préside le Mouvement Européen France.

Fonctions occupées précédemment

- A sa sortie de l'ENA en 1984, Pierre Moscovici est affecté à la Cour des comptes, où il est aujourd'hui conseiller maître.
- Il rejoint le groupe des experts du Parti Socialiste en 1984 et en devient le secrétaire en 1986. Il entre ensuite comme conseiller technique puis chargé de mission auprès de Lionel Jospin, au ministère de l'Education nationale, un poste qu'il occupe de 1988 à 1990.
- De 1990 à 1994, il est Chef de service de la modernisation du service public et du financement au Commissariat général du Plan.
- Spécialiste des questions de budget, il entre à la direction du Parti Socialiste en 1990 où il tient les fonctions de secrétaire national aux études (de 1990 à 1992 et de 1995 à 1997), puis celles de trésorier (de 1992 à 1994).
- Il siège comme député au Parlement européen de 1994 à 1997.
- Il est élu député du Doubs en 1997. Il est conseiller technique puis Conseiller régional de Franche-Comté de 1998-2004. Il est conseiller général du Doubs de 1994 à 2002.
- Il entre dans le gouvernement Jospin en 1997, comme Ministre délégué chargé des Affaires européennes, et ce jusqu'en 2002.
- En 2002, il représente les autorités françaises à la Convention européenne.

Formation

- Pierre Moscovici est titulaire d'une maîtrise d'économie et d'une maîtrise de science politique. Il a obtenu un DEA de Sciences économiques et un DEA de philosophie.
- Il est également diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'ENA (promotion Louise Michel).

Ouvrage parus

- En 1991, il publie avec François Hollande "L'Heure des choix".
- Il écrit "A la recherche de la gauche perdue" en 1994.
- Il rédige "Urgence, plaidoyer pour une autre politique" en 1997.
- "Au cœur de l'Europe" a été publié en 1999.
- Il publie en 2001 "L'Europe, une puissance dans la mondialisation".
- "Un an après" est sorti en 2003.
- Son dernier ouvrage, "10 questions qui fâchent les Européens", a été publié en 2004.

Annexe II : extrait du programme du Parti socialiste relatif à l'Europe « Relancer l'Europe »

A. Redéfinir son projet et ses frontières

L'Europe est aujourd'hui en panne. Le cours libéral imprimé à la construction européenne a obscurci le projet d'une intégration solidaire. Ses institutions ne sont pas adaptées à une Union à 25 Etats membres. Elle ne dispose pas d'un budget à hauteur de ses ambitions. Elle souffre d'un déficit démocratique et social.

Pour autant, l'Union Européenne demeure un outil majeur pour maîtriser notre avenir. Sa construction aujourd'hui passe par des coopérations renforcées, dans de nombreux domaines qui évitent une conception figée autour d'un « noyau dur » :

- Pour les questions économiques et sociales, l'harmonisation fiscale, la convergence des politiques budgétaires, nous devons partir de la zone euro. Nous souhaitons que les critères du pacte de stabilité et de croissance soient revus.
- Pour la politique de défense, avec l'installation d'une agence de l'armement, le triangle France/Allemagne/Grande-Bretagne peut être moteur, avec tous ceux qui le veulent.

Mais, la crédibilité même de l'Europe exige une clarification et une définition de ses frontières. L'élargissement doit dans un premier temps se limiter à l'examen des candidatures actuelles dans le respect des critères exigés, qu'ils soient démocratiques, économiques ou sociaux. Au-delà des frontières de l'Union, peut être proposé un partenariat stratégique aux Etats voisins, et notamment aux pays de la rive Sud de la Méditerranée.

B. Relancer la dynamique européenne

Un Président de gauche aura en 2007 à proposer un plan de relance européenne qui s'articulera autour des principes suivants :

- Une augmentation du budget européen pour accroître la part consacrée à la recherche et à l'innovation, (qui ne doit pas faire partie des dépenses prises en compte par les critères de Maastricht), pour développer les infrastructures de transport, respectueuses de l'environnement, pour une politique industrielle promouvant des pôles et des secteurs compétitifs, pour mettre en place un plan d'investissements massifs envers les 10 nouveaux entrés et les futurs entrants afin d'atténuer le dumping instauré par ces pays, et ce à l'instar de ce qui a été fait en son temps pour la Grèce, l'Espagne, le Portugal.
- Une priorité pour le plein emploi qui doit inspirer les politiques de la zone euro mais aussi de la Banque Centrale Européenne, dont les statuts devront être révisés.
- Un Traité social, pour harmoniser par le haut les droits sociaux dans l'Union et une directive cadre sur les services d'intérêt général garantissant le développement des services publics en Europe. Nous proposerons à nos partenaires d'adopter des critères de convergence sociale. Nous oeuvrerons au développement de la démocratie sociale en Europe et favoriserons le rôle et l'expression des forces syndicales au niveau européen.
- Une meilleure protection de l'Union dans une concurrence commerciale désormais mondiale en établissant des règles sociales et environnementales applicables aux produits importés – ce qui suppose un débat sur les règles de l'OMC - et en unifiant la représentation de l'Union Européenne dans les institutions financières internationales. Il faut mettre en œuvre des instruments capables de mieux protéger l'industrie européenne et son avenir notamment contre les délocalisations extra-européennes. Cette exigence appelle un renforcement du tarif extérieur commun. Enfin, nous devons être à l'origine d'un projet fiscal fondé au départ sur la détermination de règles d'harmonisation entre les pays de la zone euro, qui ouvrira la voie à un impôt européen.

C. Elaborer un nouveau Traité constitutionnel

L'Europe élargie ne pourra demain décider de façon efficace et peser dans le monde qu'avec d'autres institutions que celles du Traité de Nice. Nous refuserons une ratification du Traité Constitutionnel

Européen tel qu'il a été rejeté le 29 mai, même s'il est accompagné d'un nouveau préambule. Nous proposerons l'élaboration d'un Traité strictement institutionnel qui organisera efficacement les pouvoirs, avec un Parlement Européen exerçant ses pleines responsabilités législatives et budgétaires, un Président de la Commission élu par le Parlement, un Conseil Européen, avec à sa tête un Président de l'Europe. Une fois renégocié un tel traité sera soumis au peuple par référendum.